

Fluro Star[®] D

CE PRODUIT EST UN EMBALLAGE COMBINÉ

Étiquettes de produits incluses :

Fluro Star[®] et 2,4-D Ester 700

Fluro Star[®]

Pour l'étiquette, consulter les pages 2 à 20.

Numéro d'homologation : 33280

2,4-D Ester 700

Pour l'étiquette, consulter les pages 21 à 40.

Numéro d'homologation : 29979

Fabricant :

Albaugh, LLC.
1525 NE 36th St.
Ankeny, IA 50021, É.-U.

(Container)

Fluro Star^{MC}

Herbicide

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

EN VENTE POUR USAGE SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES, ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX)

L'herbicide Fluro Star est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, et d'orge de printemps. L'herbicide Fluro Star réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: fluroxypyr (présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle) ... 180 g/L

Concentré Émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 33280 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER  **POISON**

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX
ATTENTION - IRRITE LA PEAU

CONTENU NET: 4,8 L - vrac

Albaugh, LLC
1525 NE 36th St.
Ankeny, IA 50021, USA
1-800-247-8013

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

ATTENTION - IRRITE LA PEAU

DANGER - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX

NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU

NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT A L'AIDE D'UN EQUIPEMENT DE PULVERISATION AERIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Pour tous les scénarios agricoles et de cultures: NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

NE PAS utiliser dans un secteur résidentiel. Un secteur résidentiel s'entend de tout endroit où des tierces personnes, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit pendant ou après son application. Ces secteurs comprennent notamment les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les édifices publics et tout autre endroit où la population générale, y compris des enfants, pourrait être exposée.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

En tout temps: Porter une combinaison propre couvrant tout le corps.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations: Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants de protection contre les produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les vomissements peuvent entraîner une pneumonie par aspiration.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les végétaux terrestres et les organismes aquatiques non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit contient un ou des principes actifs et des distillats aromatiques du pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Booklet)

Fluro Star^{MC}

Herbicide

GRUPE	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

EN VENTE POUR USAGE SEULEMENT DANS LES PROVINCES DES PRAIRIES, ET DANS L'INTÉRIEUR DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE (Y COMPRIS LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX)

L'herbicide Fluro Star est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles, y compris le gaillet gratteron et certaines mauvaises herbes à feuilles larges résistantes à l'ALS comme le kochia à balais dans les cultures de blé de printemps, de blé dur, et d'orge de printemps. L'herbicide Fluro Star réprime également l'ortie royale, la stellaire moyenne et la renouée liseron.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: fluroxypyr (présent en tant qu'ester de 1-méthylheptyle) ... 180 g/L

Concentré Émulsifiable

N° D'HOMOLOGATION 33280 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

DANGER  **POISON**

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX
ATTENTION - IRRITE LA PEAU

CONTENU NET: 4,8 L - vrac

Albaugh, LLC
1525 NE 36th St.
Ankeny, IA 50021, USA
1-800-247-8013

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT - IRRITE LES YEUX

ATTENTION - IRRITE LA PEAU

DANGER - PROVOQUE DES LÉSIONS IMPORTANTES MAIS TEMPORAIRES AUX YEUX

NOCIF EN CAS D'INGESTION, D'INHALATION OU D'ABSORPTION PAR LA PEAU

PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU

NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT A L'AIDE D'UN EQUIPEMENT DE PULVERISATION AERIENNE

NE PAS permettre tout contact avec les yeux. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

Pour tous les scénarios agricoles et de cultures: NE PAS entrer ni permettre l'entrée de travailleurs dans les sites traités durant le délai de sécurité de 12 heures.

NE PAS utiliser dans un secteur résidentiel. Un secteur résidentiel s'entend de tout endroit où des tierces personnes, y compris des enfants, peuvent être exposées au produit pendant ou après son application. Ces secteurs comprennent notamment les maisons, les écoles, les parcs, les terrains de jeu, les édifices publics et tout autre endroit où la population générale, y compris des enfants, pourrait être exposée.

Appliquer seulement si le risque de dérive vers des secteurs d'habitations ou d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

En tout temps: Porter une combinaison propre couvrant tout le corps.

Au cours du mélange et du chargement, de l'entretien et des réparations: Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial et des gants de protection contre les produits chimiques. Rincer les gants avant de les enlever.

À tous les jours, porter des vêtements frais lavés et un équipement de protection propre. Une fois la pulvérisation effectuée ou à la fin de la journée, prendre immédiatement une douche. Bien se laver à l'eau et au savon avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever les vêtements contaminés à la fin du travail puis les mettre à l'écart pour les laver séparément de tout autre vêtement au détergent et à l'eau chaude et ce, avant de les remettre. Si l'herbicide a pénétré les vêtements, les enlever immédiatement; se laver à fond ensuite et mettre des vêtements propres. Jeter les vêtements et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou très contaminés par ce produit concentré. Ne pas mettre le produit en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation.

RISQUES PHYSIQUES OU CHIMIQUES

COMBUSTIBLE. Ne pas utiliser ni entreposer près de la chaleur ou d'une flamme nue.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le

traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient. Les vomissements peuvent entraîner une pneumonie par aspiration.

PRODUIT CHIMIQUE AGRICOLE

Ne pas entreposer ni expédier près des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des produits pharmaceutiques ou des vêtements.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les végétaux terrestres et les organismes aquatiques non ciblés. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement vers les habitats aquatiques à partir des sites traités, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou abrupte ou à sol compacté ou argileux. Éviter d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

Ce produit contient un ou des principes actifs et des distillats aromatiques du pétrole qui sont toxiques pour les organismes aquatiques.

ENTREPOSAGE

Entreposer dans les contenants d'origine dans un endroit sûr, sec et chauffé. Si le produit est gelé, l'amener à la température de la pièce et agiter avant utilisation. Ne pas contaminer les semences, les plantes, les engrais ni d'autres pesticides. Si les contenants sont endommagés ou si un déversement survient, se servir du produit immédiatement ou contenir le déversement avec des matières absorbantes puis éliminer. Afin de prévenir toute contamination, entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants recyclables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants réutilisables:

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants à remplissages multiples:

En vue son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide Fluro Star est un herbicide sélectif pour la suppression en post-levée de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps, sans contre-ensemencement de légumineuses. L'herbicide Fluro Star offre un mode d'action novateur pour la suppression de mauvaises herbes à feuilles larges annuelles difficiles à éliminer comme la kochia à balais (y compris les biotypes résistant à l'ALS) et le gaillard gratteron. L'herbicide Fluro Star réprime également l'ortie royale, la renouée liseron et la stellaire moyenne.

MODE D'ACTION

L'herbicide Fluro Star est un herbicide systémique de type auxine et se déplace à l'intérieur de la plante pour supprimer ses tissus hors terre et sous terre. Le produit dérègle les schèmes de croissance normaux de la plante. Les symptômes chez les mauvaises herbes comprennent l'épinastie (torsion de la tige) et gonflement des noeuds.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

Plantes sensibles

Ne pas appliquer l'herbicide Fluro Star directement sur, ou le laisser entrer en contact direct avec des cultures sensibles ou des plantes utiles, y compris la luzerne, les haricots comestibles, le canola, les fleurs et plantes ornementales, les lentilles, la laitue, les pois, les pommes de terre, les radis, le soya, les betteraves sucrées, les tournesols, les tomates ou le tabac.

Sites non ciblés

Ne pas appliquer si des cultures sensibles ou d'autres plantes qui sont utiles à proximité risquent d'être touchées ou exposées au brouillard de pulvérisation. Voir la section « MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES » de cette étiquette.

Rotation de culture

Les champs ayant été traités à l'herbicide Fluro Star peuvent être ensemencés l'année suivante en orge, en canola, en lin, en fourrage, en lentilles, en moutarde, en avoine, en pois, en seigle ou en blé ou aménagés en jachère d'été.

Mélanges en réservoir

Ne pas appliquer ce produit avec tout additif, pesticide ou fertilisant autres que ceux qui sont précisément recommandés sur cette étiquette. Lorsqu'un mélange en réservoir est utilisé, lire les étiquettes des constituants du mélange et adopter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) de ces constituants.

Précautions touchant l'équipement de pulvérisation

Ne pas appliquer à travers tout type de système d'irrigation. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne

Pour éviter la dérive:

- Utiliser des buses à volume élevée et des gouttelettes plus grosses.
- Utiliser des pressions faibles (de 200 à 275 kPa).
- Utiliser 100 L/ha de solution pulvérisable.
- Effectuer la pulvérisation lorsque la vitesse du vent est de 15 km/h ou moins.
- N'effectuer de traitement localisé qu'avec une rampe calibrée pour éviter une sur-application.

Nettoyage de l'équipement

Ne pas utiliser l'équipement ayant servi à l'application de l'herbicide Fluro Star pour appliquer d'autres pesticides sur des cultures sensibles sans l'avoir lavé à fond. Consulter votre marchand de l'herbicide Fluro Star pour obtenir les procédures détaillées de nettoyage de l'équipement.

MODE D'EMPLOI

Lire attentivement toutes les instructions avant l'application. Le non-respect des instructions figurant sur l'étiquette peut entraîner une suppression irrégulière des mauvaises herbes ou des dommages aux cultures. NE PAS appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses.

Comme ce produit n'est pas homologué pour être appliqué en milieu aquatique, PAS l'utiliser pour supprimer des organismes aquatiques nuisibles. NE PAS contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage du matériel ou l'élimination des déchets.

Application à l'aide d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer ce produit par calme plat ni lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation dont le diamètre est inférieur à celui des gouttelettes de taille grossière selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 centimètres ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Zones tampons

Les traitements localisés effectués à l'aide d'un pulvérisateur manuel ne nécessitent pas de zones tampons.

Il est nécessaire de respecter les zones tampons précisées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière des habitats terrestres sensibles (comme les prairies, les régions boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les zones riveraines et les zones arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon (mètres) requise pour la protection des habitats suivants:				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens et marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres
		moins de 1 m	plus de 1 m	moins de 1 m	plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole	Blé de printemps, blé dur, orge de printemps, avoine, semis et cultures établies de fétuque et de graminées fourragères produites pour leurs semences	1	0	1	1	1

Pour les mélanges en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grossière (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits entrant dans le mélange.

Il est possible de modifier les zones tampons associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

Cultures homologuées

blé de printemps, blé dur, orge de printemps

HERBICIDE FLURO STAR UTILISÉ SEUL

Appliquer l'herbicide Fluro Star pour la suppression en post-levée du gaillet gratteron et de la kochia à balais, y compris le kochia à balais résistant à l'ALS et autres mauvaises herbes à feuilles larges infestant le blé de printemps, de blé dur et l'orge de printemps. Voir le tableau pour savoir quelles sont les mauvaises herbes supprimées/réprimées et les taux d'application.

Mauvaises herbes supprimées	Taux de l'herbicide Fluro Star (L/ha)
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	0,4
kochia à balais* (2-8 feuilles)	0,6
mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	0,8

lin spontané (1-12 cm) 0,6

Mauvaises herbes réprimées	Taux de l'herbicide Fluro Star (L/ha)
stellaire moyenne* (jusqu'à 8 cm)	0,8
ortie royale (2-6 feuilles)	0,8
érodium cicutaire (1-8 feuilles)	0,6
renouée liseron (1-4 feuilles)	0,8

*Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE: L'action de l'herbicide Fluro Star est influencée par la température. Une action optimale exige une croissance active de la culture et des mauvaises herbes. La plage de température pour une action optimale est de 12°C à 24°C. Si les températures sont au-dessous de 8 °C ou au-dessus de 27°C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou juste après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

MODE D'APPLICATION

Périodes d'application

Appliquer sur le blé et l'orge en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active. Les résultats sont meilleurs lorsque les applications sont effectuées sur des mauvaises herbes au stade de semis. Seules les mauvaises herbes levées au moment du traitement seront supprimées. Des conditions extrêmes comme une sécheresse ou une température près du point de congélation avant, au moment de ou après l'application peuvent nuire à la suppression des mauvaises herbes et augmenter les risques de dommages à la culture à tous les stades de croissance. Un feuillage mouillé au moment de l'application peut diminuer la suppression. L'herbicide Fluro Star résiste à la pluie 1 heure après l'application. Si la culture est basse et que les mauvaises herbes sont nombreuses, la suppression peut être réduite.

Intervalles pré-récolte/pacage (l'herbicide Fluro Star utilisé seul)

- Le bétail peut paître dans les cultures traitées 3 jours après l'application.
- Délai avant récolte : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR + HERBICIDE ACHIEVE LIQUIDE

Pour supprimer la folle avoine et la sétaire verte dans les cultures de blé de printemps et d'orge de printemps, appliquer l'Achieve Liquide à raison de 0,5 L/ha avec l'herbicide Fluro Star. Se référer au tableau ci-dessus pour connaître les taux et les mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Fluro Star. Lire les deux étiquettes de produit pour plus d'information sur les mesures de précaution et obtenir des directives d'utilisation additionnelles. Pour supprimer d'autres mauvaises herbes à feuilles larges, mélanger en réservoir avec du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha (équivalent à 1,0 L/ha de 2,4-D LV600 ou 1,12 L/ha de MCPA LV500 ou 0,93 L/ha de MCPA Ester 600) ou 1,5 à 2,0 L/ha d'herbicide Curtail M. Se référer à l'étiquette du 2,4-D Ester ou du MCPA Ester pour des renseignements sur les taux inférieurs à 560 g éa/ha et les mauvaises herbes supprimées.

Instructions pour le mélange

1. Commencer à remplir le réservoir de pulvérisation avec de l'eau propre puis démarrer l'agitateur. Poursuivre l'agitation pendant toute la procédure de mélange et de pulvérisation.
2. Lorsque le réservoir est rempli aux trois-quarts d'eau, ajouter le Achieve Liquide. Si l'on utilise plus d'un contenant d'Achieve Liquide, ajouter tous les contenants d'Achieve Liquide avant d'ajouter l'herbicide Fluro Star.
3. Ajouter l'herbicide Fluro Star ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de l'herbicide Fluro Star, ajouter tous les contenants de l'herbicide Fluro Star avant d'ajouter d'autres produits.
4. Si l'on doit ajouter également du 2,4-D Ester, du MCPA Ester ou du Curtail M, ajouter les ensuite. Si l'on utilise plus d'un contenant de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M, ajouter tous les contenants de 2,4-D Ester, de MCPA Ester ou de Curtail M avant d'ajouter le Turbocharge.

5. Finalement, ajouter la quantité requise de Turbocharge puis continuer à remplir le réservoir d'eau au niveau voulu.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR + HERBICIDE CURTAIL™ M

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau) dans les cultures de blé de printemps, de blé dur et d'orge de printemps, appliquer l'herbicide Fluro Star à raison de 0,8 L/ha mélangé en réservoir avec 2,0 L/ha de l'herbicide Curtail M. Se référer à l'étiquette de l'herbicide Curtail M pour des précautions et des directives d'utilisation supplémentaires, particulièrement sur les restrictions portant sur la rotation de culture.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte de l'herbicide Fluro Star dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide Curtail M et continuer à agiter.

Périodes d'application

Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et à partir du moment où le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 3 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Mauvaises herbes supprimées:

Chardon des champs*	chénopode blanc	laiteron des champs *
canola spontané	amarante à racine rouge	tabouret des champs
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	érodium cicutaire (1-8 feuilles)
séneçon vulgaire	ansérine de Russie	tournesol (spontané)
pissenlit**	matricaire inodore	sarrasin de Tartarie
sagesse-des-chirurgiens**	bourse-à-pasteur	lin spontané (1-12 cm)
ortie royale (stade 2-6 feuilles) ****	renouée	renouée liseron (1-4 feuilles)
kochia à balais***	laiteron potager	moutarde des champs

Mauvaises herbes réprimées:

stellaire moyenne*

* Supprime tout le long de la saison, avec repousse à l'automne (arrêt de croissance des parties aériennes)

** Rosettes de printemps seulement.

*** Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

**** Répression

Les matières actives de ce mélange en réservoir ne supprimeront que la stellaire moyenne à la levée au moment de l'application. La stellaire moyenne en émergence après l'application ne sera pas supprimée. Pour réduire le plus possible de stellaire moyenne à la fin de la saison, retarder le plus possible l'application afin d'avoir un maximum de stellaire moyenne en levée. La réduction de population de stellaire moyenne sera également améliorée avec des cultures plus agressives et qui laissent moins passer la lumière.

Intervalle pré-récolte/pacage (herbicide Fluro Star + herbicide Curtail M)

- Délai pour la coupe ou le pacage des champs traités : 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture traitée : 60 jours après l'application.

Au cours du mélange avec l'herbicide Curtail M, porter des lunettes de sécurité ou un écran facial, une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques, et un tablier et des bottes au cours du mélange, du chargement, du nettoyage et des réparations. L'herbicide Curtail M contient un ingrédient rapidement absorbé par la peau et les voies respiratoires.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR + HERBICIDE CURTAIL M POUR LA SUPPRESSION ANNUELLE

Des mélanges avec les herbicides Fluro Star et Curtail M avec d'autres herbicides assurent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Voir le tableau pour les mélanges en réservoir avec les herbicides Fluro Star et Curtail M. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte

et les directives d'utilisation sur les étiquettes de l'herbicide Fluro Star et des produits d'association utilisés.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Fluro Star (0,8 L/ha) + l'herbicide Curtail M (2,0 L/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide*	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
L'herbicide mélange en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha	Score 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1,6 L/ha	Se référer à l'étiquette du Assert 300 SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, folle avoine et pied-de-coq

*On peut utiliser l'herbicide Curtail M à un taux de 1,5 à 2,0 L/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR + HERBICIDE 2,4-D ESTER

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau), appliquer l'herbicide Fluro Star à raison L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide 2,4-D Ester. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 4 feuilles jusqu'à la levée de la feuille paniculaire. Une application avant le stade 4 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des difformités pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire.

Taux d'application

I. Taux faible: Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,45 L/ha d'herbicide Fluro Star et 420 e.a./ha d'herbicide au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Mauvaises herbes supprimées:

bardanette épineuse	bardane	lépidle dravier*	bourse-à-pasteur
canola (spontané)		kochia† à balais	tabouret des champs
gaillet gratteron (1-4 verticilles)		chénopode blanc	tournesol (annuel)
mélilot		moutardes (sauf tanaïsie verte, des chiens et tanaïsie grise)	vesce jargeau
lampourde gloutron		plantain	radis sauvage
sagesse-des-chirurgiens		laitue épineuse	renouée liseron (1-4 feuilles)
prêle des champs*		petite herbe à poux	moutarde des champs
salsifis majeur			

II. Taux élevé: Pour supprimer les mauvaises herbes indiquées ci-dessus ainsi que celles indiquées ci-dessous, effectuer une pulvérisation uniforme contenant 0,6 L/ha d'herbicide Fluro Star et 560 g e.a./ha d'herbicide 2,4-D Ester dans au moins 100 L d'eau par hectare pour bien couvrir les mauvaises herbes.

Autres mauvaises herbes supprimées :

laitue bisannuelle*	galinsoga cilié	soude roulante
pissenlit [†]	liseron des haies	renouée
oseille	renouée persicaire	erodium (1-8 feuilles)
patience	euphorbe ésule*	tanaïsie
moutarde des chiens	chénopode glauque	sarrasin de Tartarie
liseron des champs*	amarante à racine rouge	lin spontané (1-12 cm)
lépidie des champs	mauve à feuilles rondes (1-6 feuilles)	renouée liseron (1-4 feuilles)

Mauvaises herbes réprimées:

stellaire moyenne[†] (jusqu'à 8 cm) ortie royale (stade 2 à 6 feuilles) laiteron des champs (vivace)[♦]
chardon du Canada[♦] laiteron des champs (annuel)

[♦] Contrôle des parties épiées seulement.

[~] Rosettes de printemps.

[†] Y compris les biotypes résistants aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

NOTE: L'action de l'herbicide Fluro Star combinée avec l'herbicide 2,4-D Ester est influencée par la température. Une action optimale exige une culture active et une croissance des mauvaises herbes. La fourchette de température pour une action optimale est de 12°C à 24°C. Si les températures sont au-dessous de 8°C ou au-dessus de 27°C, l'action sera réduite. Un gel avant l'application (3 jours) ou peu après (3 jours) peut nuire à la suppression des mauvaises herbes et à la tolérance de la culture. La suppression des mauvaises herbes peut aussi être affectée par des conditions de stress, p. ex., sécheresse, chaleur ou froid, ou si les mauvaises herbes ont commencé à fleurir, ou si l'infestation est grave.

Instructions pour le mélange

Verser la quantité exacte de l'herbicide Fluro Star dans le réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la quantité exacte de l'herbicide 2,4-D Ester et continuer à agiter.

Intervalles pré-récolte/pacage (herbicide Fluro Star + herbicide 2,4-D Ester)

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin: 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant d'être envoyé à l'abattoir.
- Délai avant récolte de la culture traitée: 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR + HERBICIDE 2,4-D ESTER + AUTRES HERBICIDES

Les mélanges des herbicides Fluro Star + 2,4-D Ester avec d'autres herbicides permettent la suppression de mauvaises herbes additionnelles. Pour connaître les produits pouvant être mélangés en réservoir avec les herbicides Fluro Star + 2,4-D Ester ainsi que les mauvaises herbes additionnelles, voir le tableau. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant récolte et les directives d'utilisation sur les étiquettes de l'herbicide Fluro Star et des produits d'association utilisés.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Fluro Star (0,6 L/ha) + l'herbicide 2,4-D Ester (560 g e.a./ha) ou Herbicide Fluro Star (0,45 L/ha + Herbicide 2,4-D Ester (420 g e.a./ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide ^{†, †††}	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte, folle avoine
L'herbicide mélange en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L/ha 0,29 L/ha	Score : 0,8 L/ha (0,8 % v/v) Score : 1,0 L/ha (1,0 % v/v)	folle avoine ^{††} (1-6 feuilles tige principale) sétaire verte (1-5 feuilles tige principale) et folle avoine ^{††}
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L/ha 1,6 L/ha	Se référer à l'étiquette de Assert 300 SC	folle avoine (stade 1-3 feuilles) folle avoine (stade 4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur	385 mL/ha 770 mL/ha	Aucun requis	sétaire verte seulement sétaire verte, plus folle avoine et pied-de-coq
Everest Solupak 70 DF	blé de printemps, blé dur	43 g/ha	Se référer à l'étiquette de Everest Solupak 70 DF	sétaire verte, folle avoine
Herbicide liquide Achieve SC ^{†, †††}	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/100 L de volume de pulvérisation (0,5 % v/v)	sétaire verte, folle avoine

[†] Ne pas appliquer ce mélange en réservoir avant le stade 4 feuilles de la culture de céréales sinon elle pourrait subir des dommages temporaires. Ce mélange en réservoir peut causer des dommages temporaires à la culture. Toutefois, cela ne devrait

pas nuire au rendement. Ce mélange en réservoir peut réduire la suppression de la folle avoine par rapport à l'utilisation des herbicide Achieve Liquide seuls.

†† La suppression de la folle avoine peut être réduite lorsque mélangé en réservoir avec les herbicides Fluro Star + 2,4-D Ester.

††† Le 2,4-D Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR + HERBICIDE 2,4-D ESTER + HERBICIDE REFINE EXTRA 75 DF OU HERBICIDE REFINE EXTRA 75 TOSS-N-GO OU HERBICIDE REFINE SG OU HERBICIDE REFINE SG TOSS-N-GO

Cultures de blé de printemps (sauf durum) et d'orge de printemps dans les provinces des Prairies et la région de la rivière de la Paix en Colombie-Britannique seulement.

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges, y compris le gaillet gratteron, on peut mélanger en réservoir l'herbicide Fluro Star avec l'herbicide 2,4-D et avec soit l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go. Appliquer l'herbicide Fluro Star à raison de 0,3 L/ha mélangé en réservoir avec l'herbicide Refine Extra 75 DF ou avec l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go à 20 g/ha, ou avec l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go à 30 g/ha, l'herbicide 2,4-D Ester à 280 g a.e./ha (égal à 0,5 L/ha de 2,4-D Ester 600 ou 0,42 L/ha de 2,4-D Ester LV 700) et un surfactant non ionique (Agral 90, Ag-Surf ou Citowett Plus) à 2 L par 1000 L de solution pulvérisable. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Appliquer en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont du stade de semis jusqu'au stade de 4 feuilles/verticilles, et lorsque le blé de printemps (sauf le durum) et l'orge de printemps sont du stade de 4 feuilles jusqu'au stade de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses.

Mauvaises herbes supprimées:

renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire)	séneçon vulgaire ortie royale	bourse-à-pasteur tabouret des champs
neslie paniculée	kochia à balais ³	sarrasin de Tartarie
stellaire moyenne (1-6 feuilles) ¹	chénopode blanc	colza spontané ⁴
gaillet gratteron ²	crépis des toits	tournesol spontané
spargoute des champs	amarante à racine rouge	renouée liseron ⁵
saponaire des vaches	soude roulante	moutarde des champs
sagesse-des-chirurgiens		

¹ Effectuer la pulvérisation avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

² Sauf le gaillet gratteron résistant au groupe 2

³ Sauf le kochia à balais résistant au groupe 2

⁴ Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazéthapyr (p ex. les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

⁵ Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 3 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement

Mauvaises herbes réprimées:

chardon des champs ⁶	laiteron ⁶	érodium ciculaire (2-6 feuilles)
mauve à feuilles rondes (2-6 feuilles) ⁷	matricaire inodore	linaire (jusqu'à 15 cm) ⁸

⁶ Appliquer lorsque la plupart des chardons sont émergés et en croissance active. Appliquer avant le stade du bouton et avant que le couvert de la culture n'empêche une couverture complète des chardons, lorsque les chardons n'ont pas plus de 15 cm de hauteur pour une meilleure suppression des parties épigées. Une seule application sera efficace pour inhiber la capacité des chardons émergés à concurrencer la culture. Les chardons qui émergent plus tard ne seront pas supprimés.

⁷ Appliquer sur la mauve à feuilles rondes en croissance active. Gardera la mauve rabougrie mais ne pourra peut-être pas réduire les populations dans leur ensemble.

⁸ Un programme de suppression de cette mauvaise herbe comprend l'application chimique et un travail du sol fréquent.

Instructions pour le mélange

Remplir le tiers du réservoir d'eau propre. Avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go et poursuivre l'agitation pour au moins 5 minutes pour s'assurer que l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go est complètement dissous. Une fois qu'il l'est, ajouter l'herbicide Fluro Star en agitant continuellement. Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester et le reste de l'eau. Ajouter ensuite

l'adjuvant. Utiliser un volume de pulvérisation de 100 L/ha. Consulter l'étiquette du 2,4-D pour des directives d'application et des précautions d'utilisation additionnelles.

Intervalles pré-récolte/pacage

- Ne pas laisser paître les animaux laitiers en lactation dans les 7 jours suivant l'application.
- Délai de récolte du fourrage ou de la coupe du foin : 30 jours après l'application.
- Retirer des champs traités le bétail au moins 3 jours avant l'abattage.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée : 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR + HERBICIDE MCPA LV500 OU HERBICIDE MCPA ESTER 600

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau qui suit), appliquer l'herbicide Fluro Star à raison de 0,6 L/ha mélangé en réservoir à l'herbicide MCPA LV500 à 1,12 L/ha ou à l'herbicide MCPA Ester 600 à 0,93 L/ha. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de semis (2-4 feuilles) et lorsque le blé de printemps, le blé dur et l'orge de printemps sont au stade 3 feuilles jusqu'à l'émergence de la feuille paniculaire. Une application avant le stade 3 feuilles du blé et de l'orge peut entraîner une torsion grave des feuilles et de la tige, ainsi que des déformités de la tête pouvant réduire jusqu'à 10 % du rendement. Ne pas appliquer après la levée de la feuille paniculaire. Ne pas appliquer sur des céréales avec contre-ensemencement de légumineuses.

Instructions pour le mélange

Ajouter la bonne quantité d'herbicide Fluro Star au réservoir de pulvérisation à moitié rempli d'eau et agiter. Ajouter la bonne quantité d'herbicide MCPA LV500 ou d'herbicide MCPA Ester 600 et poursuivre l'agitation.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par le mélange en réservoir des herbicides Fluro Star + MCPA LV500 ou MCPA Ester 600

Mauvaises herbes supprimées:

petite bardane	ortie royale (2-6 feuilles)	petite herbe à poux
canola spontané	kochia à balais [†]	bourse-à-pasteur
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	chénopode blanc	tabouret des champs
lampourde glousteron	moutarde (sauf des chiens et tanaïsie verte)	tournesol, annuel
lin spontané (1-12 cm)	amarante à racine rouge (1-4 feuilles)	vesce
sagesse-des-chirurgiens	laitue scariole	radis sauvage

Mauvaises herbes réprimées:

renouée scabre érodium cicutaire(1-8 feuilles) renouée liseron (1-4 feuilles)

[†] Y compris les biotypes résistant aux herbicides du groupe 2 inhibiteurs de l'enzyme ALS.

Intervalles pré-récolte/pacage (Herbicide Fluro Star + Herbicide MCPA LV500 ou Herbicide MCPA Ester 600)

- Délai avant le pacage ou la coupe du foin: 7 jours après l'application.
- Délai avant récolte de la culture mature traitée: 60 jours après l'application.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR + HERBICIDE MCPA LV500 ou HERBICIDE MCPA ESTER 600 + AUTRES HERBICIDES

Les mélanges en réservoir de l'herbicide Fluro Star + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA Ester 600 avec d'autres herbicides permettent de supprimer des mauvaises herbes additionnelles. Pour la liste des produits qui peuvent être mélangés en réservoir avec l'herbicide Fluro Star + l'herbicide MCPA LV500 ou l'herbicide MCPA Ester 600 et les mauvaises herbes additionnelles supprimées, voir le tableau qui suit. Suivre toutes les mises en garde, les intervalles minimum avant la récolte et les modes d'emploi (y compris les périodes d'application) sur les étiquettes de l'herbicide Fluro Star et des produits d'association.

Mélanges en réservoir avec l'herbicide Fluro Star (0,6 L/ha) + l'herbicide MCPA LV500 (1,12 L/ha) ou l'herbicide MCPA Ester 600 (0,93 L/ha)

Produits d'association	Cultures homologuées	Taux de l'herbicide	Taux de l'adjuvant	Autres mauvaises herbes
Achieve Liquide†	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,5 L/ha	Turbocharge 0,5 L/ha (0,5 % v/v)	sétaire verte folle avoine
Herbicide mélangé en réservoir Horizon	blé de printemps, blé dur	0,23 L	Score 0,8 L/ha (0,8 % v/v)	folle avoine
Assert 300 SC	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	1,3 L 1,6 L	Se référer à l'étiquette du Assert 300SC	folle avoine (1-3 feuilles) folle avoine (4 feuilles)
Puma 120 Super	blé de printemps, blé dur, orge de printemps	0,77 L	Aucun requis	folle avoine

† Le MCPA Ester peut être mélangé en réservoir à des taux allant jusqu'à un maximum de 560 g éa/ha avec cette combinaison de mélange en réservoir.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR - HERBICIDE FLURO STAR + HERBICIDE REFINE EXTRA 75 DF OU HERBICIDE REFINE EXTRA 75 TOSS-N-GO OU HERBICIDE REFINE SG OU HERBICIDE REFINE SG TOSS-N-GO

Pour supprimer un large éventail de mauvaises herbes à feuilles larges (voir le tableau suivant), on peut mélanger en réservoir l'herbicide Fluro Star avec l'herbicide Refine Extra 75 DF ou avec l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go. Appliquer en post-levée lorsque les mauvaises herbes sont en croissance active, les résultats étant meilleurs lorsque les semis des mauvaises herbes ont moins de 10 cm de hauteur. Seules les mauvaises herbes émergées au moment du traitement seront supprimées. Une couverture complète des mauvaises herbes visées est essentielle. On peut appliquer ce mélange sur le blé de printemps, y compris l'orge de printemps et le blé dur en croissance active à partir du stade de 2 feuilles jusqu'à, et incluant, l'élongation de la tige. Le mélange en réservoir de l'herbicide Refine Extra 75 DF ou l'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go ou l'herbicide Refine SG ou l'herbicide Refine SG Toss-N-Go avec l'herbicide Fluro Star permet de supprimer le gaillet gratteron tolérant au groupe 2 à 0,4 L/ha et le kochia à 0,6 L/ha. Ne pas appliquer sur des cultures avec contre-ensemencement de légumineuses ou de graminées.

Taux d'application

Pour supprimer les mauvaises herbes suivantes, effectuer une pulvérisation uniforme contenant entre 0,4 et 0,8 litre d'herbicide Fluro Star et 20 g/ha d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go, ou 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go et 2 litres par 1000 L de solution pulvérisable de surfactant non ionique (Agral 90, Ag-surf ou Citowett Plus) avec un volume de pulvérisation de 100 L/ha.

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha d'herbicide Fluro Star et 20 g/ha d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go, ou 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go:

renouée annuelle (renouée scabre, renouée persicaire)	séneçon vulgaire ortie royale	bourse-à-pasteur tabouret des champs
neslie paniculée	kochia ²	sarrasin de Tartarie
stellaire moyenne (1-6 feuilles) ¹	chénopode blanc	colza spontané ³
gaillet gratteron (1-4 verticilles)	crépis des toits	tournesol spontané
spargoute des champs	amarante à racine rouge	renouée liseron ⁴
saponaire des vaches	soude roulante	moutarde des champs
sagesse-des-chirurgiens		

¹ Appliquer avant que le couvert n'empêche une couverture complète des mauvaises herbes. La stellaire moyenne qui émerge après l'application ne sera pas supprimée.

² Sauf le kochia résistant au groupe 2

³ Le mélange en réservoir ne supprimera pas les variétés de canola tolérant à l'imazethapyr (p ex. les variétés Clearfield ou autres variétés possédant le caractère Pursuit Smart)

⁴ Appliquer sur la renouée liseron en croissance active, du stade du cotylédon au stade de 3 feuilles. La suppression peut être réduite en cas de stress environnemental. Les plantes larges peuvent repousser après le traitement.

Mauvaises herbes supprimées à 0,4 L/ha d'herbicide Fluro Star et 20 g/ha d'herbicide Refine Extra 75 DF ou d'herbicide Refine Extra 75 Toss-N-Go, ou 30 g/ha d'herbicide Refine SG ou d'herbicide Refine SG Toss-N-Go:

PROVINCES DES PRAIRIES ET LA RÉGION DE LA RIVIÈRE DE LA PAIX EN COLOMBIE-BRITANNIQUE SEULEMENT:

Fétuque rouge traçante
Agropyre intermédiaire

Agropyre à crête
Brome des prés

Brome inerme
Phléole

Effectuer une application par année en volume de pulvérisation de 100 à 200 L/ha pour supprimer les mauvaises herbes figurant sur l'étiquette sur les fourrages en semis (de 4 feuilles à feuille paniculaire) ou les fourrages établis. L'application doit être effectuée en postlevée lorsque les mauvaises herbes sont au stade de 2 à 4 feuilles. N'appliquer que par pulvérisation générale au moyen d'un pulvérisateur hydraulique au sol.

Taux d'application (appliquer en tant que mélange en réservoir seulement):

Herbicide Fluro Star: 0.6 L/ha; herbicide 2,4-D Ester: 560 g e.a./ha

Ne pas récolter le fourrage ni couper le foin pour l'utiliser comme fourrage. Délai avant récolte: 60 jours après l'application. Consulter l'étiquette principale de l'herbicide Fluro Star et celle de l'herbicide 2,4-D Ester avant l'utilisation pour obtenir des détails et des instructions supplémentaires, notamment sur les délais à respecter avant la récolte.

Lire les restrictions concernant la rotation des cultures figurant sur l'étiquette complète avant d'utiliser ce produit.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à l'herbicide Fluro Star, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Fluro Star et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Fluro Star ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Albaugh, LLC au 1-800-247-8013.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits*

2019-5799
2020-02-05

19

antiparasitaires.

Fluro Star est une marque de commerce de Albaugh, LLC. Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.

2020-0497
2020-03-23

(Container label)

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

2,4-D Ester 700

HERBICIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : 2,4-D, Sous forme d'ester 2-éthylhexyle: 660 g e.a./L

NO. D'ENREGISTREMENT : 29979 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 4-1050 Litres



DANGER

POISON

PEUT SENSIBILISER LA PEAU
AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LA PEAU

Albaugh LLC
1525 NE 36th Street
Ankeny, IA 50021 USA
1-800-247-8013

DÉTACHER LE MODE D'EMPLOI SUIVANT LE POINTILLÉ. CETTE PARTIE-CI DOIT RESTER ATTACHÉE AU CONTENANT.

PRÉCAUTIONS: Précautions de manutention: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mortel ou toxique en cas d'ingestion. Peut sensibiliser la peau. Cause une irritation de la peau. Éviter tout contact avec la peau.

Vêtements et équipement de protection: Manutention du concentré (mélange et chargement): Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. S'ils prévoient utiliser plus de 265 kg e.a. (402 L) /j, les travailleurs doivent également employer un système fermé.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparation ou du nettoyage du matériel): Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. Les gants ne sont pas requis lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

Application à l'aide d'un pulvérisateur manuel à compression mécanique : Les préposés au mélange, au chargement et à l'application qui utilisent un pulvérisateur manuel à compression mécanique doivent porter un respirateur s'ils prévoient manipuler plus de 5 kg de 2.4-D./j. Ne pas manipuler plus de 8 kg de 2.4-D./j.

Précautions à prendre par l'opérateur: Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre. Rincer les gants avant de les enlever. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit. Après utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver immédiatement et séparément; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements et de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instructions, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Laver et conserver l'équipement de protection individuelle séparément du linge de maison. Après le travail, enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon et de l'eau.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES: Lorsque vous mélangez des produits en réservoir, observez les méthodes les plus strictes pour la manutention et le mélange décrites sur l'étiquette de chaque produit. Manutentionnez avec soin et mélangez seulement dans un système fermé. Travaillez seulement dans un endroit ayant une bonne ventilation. Conservez dans le contenant initial. Ne pas réutiliser les contenants vides à moins que spécifié autrement. Bien fermer les contenants et tenir à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Le produit peut être entreposé à n'importe quelle température. AGITEZ BIEN AVANT D'UTILISER. Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après l'usage.

DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT: Ne pas entrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel à compression mécanique, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures. Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

Lessivage: L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) ou la nappe phréatique peu profonde.

Ruissellement: Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies. La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné. Pour prévenir le ruissellement, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivants l'application.

PREMIERS SOINS: En cas d'empoisonnement, faire appel au médecin ou un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette, ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Il n'existe aucun antidote spécifique. Traitez et surveillez les symptômes de toute intoxication systémique et donner des soins de soutien. Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration. Ne pas provoquer le vomissement. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner une

toux, une sensation de brûlure, des étourdissements et une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles de surexposition sont la fatigue, la faiblesse musculaire et la nausée.

RINÇAGE ET ÉLIMINATION: Pour contenants recyclables : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour contenants retournables: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Pour contenants retournables ou remplissables : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les Produits antiparasitaires*.

Booklet

GROUPE	4	HERBICIDE
--------	---	-----------

2,4-D Ester 700

HERBICIDE CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF : 2,4-D, Sous forme d'ester 2-éthylhexyle: 660 g e.a./L

NO. D'ENREGISTREMENT : 29979 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET: 4-1050 Litres

DANGER



POISON

PEUT SENSIBILISER LA PEAU
AVERTISSEMENT IRRITANT POUR LA PEAU

Albaugh LLC
1525 NE 36th Street
Ankeny, IA 50021 USA
1-800-247-8013

TABLE DES MATIÈRES 2,4-D ESTER 700 HERBICIDE

Blé de printemps, orge, seigle	ALLEZ À LA SECTION 1	Chaume, bords de chemin, terrains non cultivés, aéroports	ALLEZ À LA SECTION 10
Blé d'hiver, seigle d'automne	ALLEZ À LA SECTION 2	Mauvaises herbes et broussailles sur terrains non broutés ou non cultivés	ALLEZ À LA SECTION 11
Maïs cultivé	ALLEZ À LA SECTION 3	Écorce basale, souches, arbres	ALLEZ À LA SECTION 12
Mauvaises herbes supprimées; Taux d'application	ALLEZ À LA SECTION 4	Usages limités	ALLEZ À LA SECTION 13
Pâturages établis et grands pâturages	ALLEZ À LA SECTION 5	Précautions	ALLEZ À LA SECTION 14
Cultures fourragères et de semence (graminées)	ALLEZ À LA SECTION 6	Mélange et application	ALLEZ À LA SECTION 15
Intervalles pour la pré-récolte et le broutage	ALLEZ À LA SECTION 7	Premiers soins	ALLEZ À LA SECTION 16
Mélanges en réservoir	ALLEZ À LA SECTION 8	Renseignements toxicologiques	ALLEZ À LA SECTION 17
Utilisations sur les surfaces gazonnées – fermes de gazon, terrains de golf – (allées et herbes longues seulement)	ALLEZ À LA SECTION 9	Rinçage et élimination	ALLEZ À LA SECTION 18

MODE D'EMPLOI:

SECTION 1 - BLÉ DE PRINTEMPS, ORGE, SEIGLE

Stade d'application: Application terrestre ou aérienne. Appliquez entre la 4^{ème} feuille étendue et le début du stade de la feuille étendard. (Ne pas appliquer sur les cultures contre-ensemencées de légumineuses).

ALLEZ À LA SECTION 4

SECTION 2 - BLÉ D'HIVER, SEIGLE D'AUTOMNE

Stade d'application: Application terrestre ou aérienne. Appliquez au printemps, entre le tallage complet et le début du stade de la feuille étendard. N'appliquez pas à l'automne sur les plantules de céréales d'hiver.

ALLEZ À LA SECTION 4

SECTION 3 - MAÏS CULTIVÉ

Stade d'application: Application terrestre seulement. Appliquez de façon généralisée avant que le maïs atteigne une hauteur de 15 cm (feuilles étendues) et/ou avant le stade de six feuilles. L'application généralisée sur les cultures plus avancées pourrait endommager le maïs. Dans le cas d'applications plus tardives (maïs entre 15 et 75 cm avec feuilles étendues), utilisez un écran de protection ou sous forme de jet dirigé à l'aide de pendillards. Garder le jet à l'écart du feuillage de maïs. N'appliquez pas pendant un intervalle de deux semaines avant la formation des soies et des aigrettes. Évitez de cultiver pour une période de deux semaines après l'application. Utiliser un minimum de 100L d'eau par hectare. N'ajoutez pas d'huile ou de surfactant.

ALLEZ À LA SECTION 4

SECTION 4 - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES ET TAUX D'APPLICATION

Appliquer quand la température est chaude et quand la culture et les mauvaises herbes sont en croissance active et que les mauvaises herbes sont à un stade où elles sont sensibles au traitement. Éviter d'appliquer le produit lors d'une sécheresse ou s'il fait exceptionnellement chaud.

Mauvaises herbes sensibles: Laiteron potager, bardanette épineuse (jusqu'à 4 feuilles), bardane (avant le stade de 4 feuilles), lampourde glouteron, petite herbe à poux, vergerette annuelle, caméline faux-lin, fausse herbe à poux, sagesse-des-chirurgiens, salsifis majeur, grande herbe à poux, kochia, chénopode blanc, moutardes (sauf moutarde des chiens et tanaïse), crépis des toits (sensible à l'automne et au stade 1-2 feuilles au printemps), plantain, laitue scariole, amarante à racine rouge, ansérine de Russie, soude roulante, bourse-à-pasteur, grande ortie, tabouret des champs, mélilot (plantule), euphorbe à feuilles de thym, colza spontané, radis sauvage, tournesol sauvage (des prairies).

Stade optimal de croissance des mauvaises herbes: 2 à 4 feuilles, croissance active.*

Taux d'application sur mauvaises herbes sensibles:

Petites plantules, bonnes conditions de croissance:	500 mL/ha
Mauvaises herbes au stade bouton, conditions froides ou sèches, ou infestation forte:	800 mL/ha

* La suppression des mauvaises herbes pourrait être réduite si le stade optimal de croissance des mauvaises herbes est dépassé.

Mauvaises herbes difficiles à supprimer: Patience crépue (jusqu'à 4 feuilles), moutarde des chiens, lépidie des champs, sagesse-des-chirurgiens (avant l'élongation), séneçon vulgaire, galinsoga cilié, épervière, prunelle vulgaire, renouée (jusqu'à 4 feuilles), crépis des toits (au printemps, avant l'élongation), chénopode glauque, matricaire odorante, amarante fausseblite, pourpier, petite oseille, moutarde tanaïse, amarante blanche, abutilon.

Stade optimal de croissance des mauvaises herbes: 2 à 4 feuilles, croissance active*

Taux d'application sur mauvaises herbes difficiles à supprimer:

Petites plantules, bonnes conditions de croissance :	900 mL/ha
Mauvaises herbes au stade bouton, conditions froides ou sèches, ou infestation forte :	1,3 L/ha

NOTEZ: Les taux élevés d'application peuvent résulter en plants de la culture déformés. Cependant, une meilleure suppression des mauvaises herbes résultera probablement en rendements plus élevés.

* La suppression des mauvaises herbes pourrait être réduite si le stade optimal de croissance des mauvaises herbes est dépassé.

SUPPRESSION DES PARTIES ÉPIGÉES DE LA MAUVAISE HERBE SEULEMENT:

Armoise bisannuelle, laitue bleue, chardon vulgaire, bardane, renoncule, chardon des champs, chicorée sauvage, patience crépue, pisselit, liseron des champs, céraïste des champs*, prèle des champs*, herbe à gomme, liseron des haies, ortie royale* (avant le stade de 4 feuilles), cranson dravier, renouée persicaire*, euphorbe érule, céraïste vulgaire*, laitron des champs, centaurée de Russie, matricaire inodore, renouée, sarrasin de tartarie, cardère des bois, tournesol spontané, renouée liseron, barbarée vulgaire (supprimée avec applications avant le stade de 4 feuilles)

* Utilisez le taux maximum indiqué ci-dessous pour la répression seulement.

Taux d'application (suppression des parties épigées de la mauvaise herbe seulement) :

Petites plantules, bonnes conditions de croissance :	1,1 L/ha
Mauvaises herbes au stade bouton, conditions froides ou sèches, ou infestation forte :	1,3 L/ha

NOTEZ: À utiliser dans la culture seulement. Ces taux d'application peuvent résulter en dommages considérables dans certaines cultures et doivent seulement être utilisés dans les cas où les dommages seront tolérés.

Taux d'application sécuritaire maximum pour les cultures suivantes :

Blé de printemps, orge, seigle :	1,1 L/ha
Blé d'hiver, seigle d'automne :	800 mL/ha
Mais cultivé:	800 mL/ha

Ne dépassez pas le taux d'application maximum contre les mauvaises herbes correspondantes dans aucune culture. Ne pas traiter plus d'une fois par année.

ALLEZ À LA SECTION 7

SECTION 5 - PÂTURAGES ÉTABLIS, PARCOURS NATUREL (SANS LÉGUMINEUSES)

Stade d'application: Application terrestre ou aérienne. Appliquez durant la période de croissance rapide, habituellement au mois de mai, juin et/ou septembre. Appliquez lorsque le pâturage a été brouté ou coupé et lorsque la croissance des mauvaises herbes a recommencé. Une deuxième application pourrait être nécessaire. N'appliquez pas sur les graminées récemment semées et avant que le pâturage soit bien établi. L'application de l'herbicide peut être fait jusqu'à deux semaines avant la période de gelée quand les conditions de croissance et d'humidité du sol

sont bonnes.

Mauvaises herbes supprimées: Consultez la Section 4.

Taux d'application: Jusqu'à 3,4 L/ha dans 100-300 litres d'eau par hectare.
Utilisez le taux plus élevé contre les mauvaises herbes vivaces.

Ne pas traiter plus de 2 fois par année.

ALLEZ À LA SECTION 7

SECTION 6 - GRAMINÉES : CULTURES FOURRAGÈRES ET PRODUCTION DE SEMENCE (CHAMPS ÉTABLIS SEULEMENT)

Stade d'application : Application terrestre ou aérienne. Pour la suppression des mauvaises herbes annuelles et bisannuelles, appliquez au printemps jusqu'au stade de l'épiaison ou à l'automne après la récolte.

Mauvaises herbes supprimées: Consultez la Section 4.

Taux d'application: 0,8 – 1,6 L/ha dans 100-300 L/d'eau par hectare.

Ne pas traiter plus de 2 fois par année.

NOTEZ: Ne dépassez pas un taux d'application de 800 ml/ha sur les cultures de semence. N'appliquez pas durant la période de développement du pollen ou de la floraison des graminées, sinon une réduction du rendement pourrait s'ensuivre. Les mauvaises herbes à germination tardive, comme l'odontite rouge, peuvent être supprimées avec 0,8 L/ha, dans les cas où la culture fourragère a été enlevée et les mauvaises herbes sont en période active de croissance.

ALLEZ À LA SECTION 7

SECTION 7 - Intervalles pré-récolte et de broutage (cultures de céréales, de maïs cultivé, fourragères, pâturages et parcours naturels):

1. Ne pas permettre aux animaux en lactation de brouter pendant les 7 jours suivant l'application
2. Ne pas récolter le fourrage ou couper le foin pendant les 30 jours suivant l'application.
3. Retirer les animaux de boucherie des champs traités, au moins 3 jours avant l'abattage.

ALLEZ À LA SECTION 14

SECTION 8 - MÉLANGES EN RÉSERVOIR:

Utilisez les mélanges seulement lorsqu'ils sont recommandés. Lisez et respectez les instructions, les directions pour l'application aérienne, les avertissements, les précautions, ainsi que les restrictions concernant le broutage pour les deux produits utilisés dans le mélange. Consultez les étiquettes des produits d'association du mélange pour se familiariser avec les méthodes d'application, les taux et les périodes d'application, ainsi que toute limite imposée sur le produit.

ALLEZ À LA SECTION 14

SECTION 9 – UTILISATIONS SUR LES SURFACES GAZONNÉES – FERMES DE GAZON, TERRAINS DE GOLF – (ALLÉES ET HERBES LONGUES SEULEMENT).

Prévoir des zones tampons adéquates pour protéger la végétation sensible non ciblée.

Stade d'application: NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. Appliquez durant la saison de croissance rapide. Ceci est habituellement au mois de mai, juin et/ou septembre. L'application durant une période sécheresse ou quand les mauvaises herbes sont stressées, par exemple durant une période sèche ou froide pourrait résulter en une suppression inférieure des mauvaises herbes.

Mauvaises herbes supprimées: Consultez la Section 4 pour une liste complète.

Taux d'application: Jusqu'à 1,9 L/ha à chaque application, pour un maximum de 3,8 litres par année. Appliquez dans 100 à 300 litres d'eau par hectare.

Nombre maximum d'applications : NE PAS faire plus de 2 applications généralisées par année. Ce nombre ne comprend pas les traitements localisés.

Notes d'application : NE PAS appliquer à un gazon contenant les espèces d'agrostide ou sur les nouvelles pelouses parce que les dommages peuvent se produire. N'appliquez pas ou n'arrosez pas s'il y a possibilité de précipitation dans les prochaines 24 heures. Éviter l'application si le temps est chaud (au-dessus de 27 deg. C) et/ou sec. Éviter de tondre moins de 4 jours avant et pour plusieurs jours suivant une application. Ce produit est efficace seulement lorsqu'il est appliqué sur les feuilles des mauvaises herbes en pleine croissance. Ce produit n'empêche pas la croissance de nouvelles mauvaises herbes. Appliquer seulement en présence de plantes nuisibles.

NE PAS appliquer sur les racines exposées des arbres et des plantes ornementales. Si l'envahissement des mauvaises herbes ne justifie pas un traitement généralisé (c'est-à-dire sur la pelouse entière), envisager des applications locales seulement aux endroits où poussent des mauvaises herbes. Ne permettez à aucune personne, sauf l'opérateur, ou aucun animal de marcher sur l'espace traité, jusqu'à ce que la pulvérisation soit sèche. Faites attention aux plantes sensibles à l'herbicide lors de l'application.

ALLEZ À LA SECTION 14

SECTION 10 - CHAUME, BORDS DE CHEMIN, TERRAINS NON CULTIVÉS, AÉROPORTS

Stade d'application: Application terrestre ou aérienne pour chaume et terrains non cultivés. N'APPLIQUEZ PAS CE PRODUIT À L'AIDE D'UN ÉQUIPEMENT DE PULVÉRISATION AÉRIENNE SUR LES BORDS DE CHEMIN OU AÉROPORTS. Traitez les pâturages établis seulement au printemps (mai ou tôt au mois de juin), ou tôt au mois de septembre.

Mauvaises herbes sensibles: Consultez la Section 4.

Taux d'application pour mauvaises herbes sensibles:

Jeunes mauvaises herbes:

1,50 L/ha

Mauvaises herbes plus avancées:

2,35 L/ha

Mauvaises herbes difficiles à supprimer: Consultez la Section 4.

Taux d'application pour mauvaises herbes difficiles à supprimer: 2,35 L/ha

NOTEZ: Pulvérisez complètement en utilisant 100 à 200 L d'eau par hectare. Utilisez le taux le plus élevé pour les mauvaises herbes vivaces. Un deuxième traitement pourrait être nécessaire. Le sarclage des chaumes et l'application après une période de croissance peuvent aider à la suppression des mauvaises herbes. L'application de l'herbicide peut être faite jusqu'à deux semaines avant la période de gelée, lorsque les conditions de croissance et d'humidité sont bonnes.

ALLEZ À LA SECTION 14

SECTION 11 - MAUVAISES HERBES ET BROUSAILLES SUR TERRAINS NON BROUTÉS OU NON CULTIVÉS

Espèces sensibles: Consultez les calendriers de pulvérisation provinciaux pour une liste d'espèces de mauvaises herbes sensibles. Application terrestre ou aérienne.

Taux d'application: 3,25 – 6,80 L/ha

Utiliser le taux d'application le plus faible pour les espèces plus sensibles, comme le cerisier à grappes, la symphorine de l'ouest et le saule.

Quantité d'eau: Utiliser suffisamment d'eau pour complètement mouiller le feuillage, soit 800 à 1600 L/ha pour l'application terrestre. Dépendant de la densité des broussailles, 1000 à 3000 L par hectare de solution pourrait être nécessaire pour l'application terrestre. Pour l'application aérienne, utilisez 55 à 165 L par hectare de solution. Pour une solution mélange d'huile et d'eau utilisé comme support, utilisez 15 L d'huile mélangé avec 40 L d'eau, tout en fournissant une agitation continue.

Taux d'application maximum : Suppression des mauvaises herbes annuelles et vivaces : 3,4 L/ha
Ne pas traiter plus de 2 fois par année.

Pour le pulvérisateur manuel à compression mécanique, ne pas appliquer plus de 4,1 L par personne par jour.

Suppression des plantes ligneuses: 6,8 L/ha Ne pas traiter plus de 2 fois par année.

Pour le pulvérisateur manuel à compression mécanique, ne pas appliquer plus de 7,6 L par personne par jour sans respirateur, ou 12,1 L par personne par jour avec respirateur.

Notez: Pulvériser les broussailles mesurant jusqu'à 3 mètres de hauteur, après le développement du feuillage. Pour de meilleurs résultats, appliquez l'herbicide aussitôt que les feuilles sont complètement ouvertes. Appliquez suffisamment de solution pour complètement mouiller toutes les parties de la plante, jusqu'au sol. Les broussailles ou les arbres excédant 3 mètres de hauteur doivent être coupés près du sol et arrosés lorsque les repousses atteignent au moins 0,6 m de hauteur. L'application de l'herbicide peut être faite jusqu'à deux semaines avant la période de gelée quand les conditions de croissance et d'humidité sont bonnes.

ALLEZ À LA SECTION 14

SECTION 12 - TRAITEMENT DE L'ÉCORCE BASALE ET DES SOUCHES; BROUSSAILLES ET ARBRES

Espèces sensibles: Broussailles avec écorce difficiles à contrôler, jeunes arbres.

Taux d'application:

2,5 L dans 100 L de diesel.

Pulvériser jusqu'au ruissellement. Pour le pulvérisateur manuel à compression mécanique, ne pas appliquer plus de 4,1 L par personne par jour.

Notez: Appliquer à la base des tiges des broussailles et des arbustes n'importe quand au courant de l'année, avant la formation de l'écorce liégeuse. Pour prévenir la repousse des souches, traiter les souches immédiatement après la coupe en pulvérisant ou en peignant les souches, les racines exposées et les surfaces coupées. Un trempage complet est essentiel.

ALLEZ À LA SECTION 14

SECTION 13 – USAGES LIMITÉS

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

USAGE RESTREINT: GESTION DE LA FORÊT ET DES TERRAINS BOISÉS

NATURE DE LA RESTRICTION:

Ce produit doit être utilisé seulement selon le mode d'emploi. Consultez les autorités locales de la régulation des pesticides pour s'informer des permis requis.

DÉGAGEMENT DES CONIFÈRES – APPLICATION AÉRIENNE:

Pour supprimer les espèces à bois franc pour la régénération du sapin, de la pruche, de l'épinette et du pin, appliquez l'herbicide 2,4-D ESTER 700 à un taux de 3,63 à 4,7 L/ha dans 30 à 80 L/ha de solution totale. Vous pouvez utiliser de l'eau ou un mélange eau/huile. Ne laissez jamais de l'eau ou un mélange contenant de l'eau entrer en contact avec l'herbicide 2,4-D ESTER 700 ou la solution "eau/huile"*. Notez: l'herbicide 2,4-D ESTER 700 dans l'eau ou dans une solution eau/huile forme une émulsion et non pas une solution; la séparation pourrait être provoquée si la solution n'est pas continuellement agitée jusqu'à l'utilisation complète du produit. L'agitation mécanique est recommandée.

Pour prévenir le dommage aux conifères, pulvériser seulement lorsque toute nouvelle croissance végétative est durcie, lorsque les bourgeons terminaux sont piquants.

Assurez-vous que les conifères ne sont pas dans la deuxième phase de croissance active vers la fin de l'été. Les espèces feuillues ne doivent pas avoir commencé à changer de couleur. La suppression des espèces qui émettent des nouvelles tiges provenant des racines, comme l'érable, le peuplier faux-tremble et le peuplier baumier pourrait être partielle. Les framboisiers ne seront pas supprimés et si présents, pourraient proliférer lorsque les feuillus sont enlevés.

PRÉPARATION DU SITE EN FORÊT – APPLICATION AÉRIENNE:

Pour la suppression des arbres feuillus d'espèces diverses précédant l'établissement de conifères, utilisez 4,7 à 6.78 L de l'herbicide 2,4-D ESTER 700 dans 30 à 100 L/ha de solution totale. Appliquez uniformément lorsque le feuillage est bien développé et les broussailles sont en période de croissance active. Durant les bonnes périodes de croissance où le sol est humide, vous pouvez arroser jusqu'à 2 à 3 semaines avant la période normale de gelée. Pour obtenir les meilleurs résultats, utilisez un mélange eau/huile* de 10%. NOTEZ: Lors de la préparation d'un site destiné à la production de conifères, ne plantez pas des conifères juste avant la pulvérisation avec le 2, 4-D; ceux-ci risquent d'être endommagés. L'addition d'un produit anti-dérive est recommandé pour réduire le risque de dérive d'herbicide dans les zones non-cultivées. Référez-vous aux instructions du fabricant pour connaître l'ordre des produits à mélanger. Ne pas traiter plus de 2 fois par année.

*Pour préparer le mélange "eau/huile", ajoutez l'herbicide 2,4-D ESTER 700 à l'huile dans un contenant séparé. L'agitation vigoureuse de 1 litre de l'herbicide 2,4-D ESTER 700 va émulsifier jusqu'à 10 litres d'huile dans une bouillie de 100 litres. Commencez par ajouter de l'eau dans le réservoir vide. Ajoutez lentement la solution prémélangée en agitant continuellement. La quantité totale de solution prémélangée doit être dans le réservoir quand 1/3 de l'eau est ajoutée. Si le mélange à base d'huile est versé dans le réservoir sans eau, l'ajout de l'eau peut former une émulsion inversée (eau dans l'huile) qui sera très difficile à défaire.

PRÉCAUTIONS POUR L'UTILISATION:

Pour une application uniforme par voie aérienne avec un minimum de dérive, pulvérisez en utilisant une pression n'excédant pas 235 kPa aux buses. Les buses doivent préférablement être dirigées vers l'arrière. La largeur de la rampe ne doit pas excéder 3/4 de l'envergure des ailes de l'avion. Arrosez quand la vitesse du vent ne dépasse pas 8 km/h.

ALLEZ À LA SECTION 14

SECTION 14 - PRÉCAUTIONS:

Précautions de manutention: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Mortel ou toxique en cas d'ingestion. Peut sensibiliser la peau. Cause une irritation de la peau. Éviter tout contact avec la peau.

Vêtements et équipement de protection: Manutention du concentré (mélange et chargement): Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. S'ils prévoient utiliser plus de 265 kg e.a. (402 L) /j, les travailleurs doivent également employer un système fermé.

Manutention de la solution à pulvériser diluée (lors de l'application ou encore de la réparation ou du nettoyage du matériel): Porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes, et des chaussures. Rincer les gants avant de les enlever. Les gants ne sont pas requis

lors de l'application si l'opérateur se trouve à l'intérieur d'un tracteur ou dans la cabine d'un avion.

Précautions à prendre par l'opérateur: Porter tous les jours des vêtements fraîchement lavés et un matériel protecteur propre. Rincer les gants avant de les enlever. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser les toilettes. Si l'herbicide pénètre dans un vêtement, enlever immédiatement ce dernier et le laver à fond; puis mettre un vêtement propre. Jeter tout vêtement ou autre élément absorbant qui a été imprégné ou fortement contaminé par le concentré du produit. Après utilisation du produit, enlever les vêtements et les laver immédiatement et séparément; se laver énergiquement les mains et la peau exposée avec du savon et de l'eau. Suivre les instructions du fabricant pour le lavage des vêtements et de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a pas d'instructions, utiliser du détergent et de l'eau chaude.

Laver et conserver l'équipement de protection individuelle séparément du linge de maison. Après le travail, enlever tous les vêtements et prendre une douche avec du savon et de l'eau.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES:

Lorsque vous mélangez des produits en réservoir, observez les méthodes les plus strictes pour la manutention et le mélange décrites sur l'étiquette de chaque produit. Manutentionnez avec soin et mélangez seulement dans un système fermé. Travaillez seulement dans un endroit ayant une bonne ventilation. Conservez dans le contenant initial. Ne pas réutiliser les contenants vides à moins que spécifié autrement. Bien fermer les contenants et tenir à l'écart des semences, des engrais, des plantes et des aliments. Le produit peut être entreposé à n'importe quelle température. **AGITEZ BIEN AVANT D'UTILISER.** Nettoyer à fond l'équipement de pulvérisation après l'usage.

DÉLAI DE SÉCURITÉ APRÈS TRAITEMENT: Ne pas entrer dans les zones traitées dans les 12 heures suivant l'application.

PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES: Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les petits mammifères, les oiseaux, les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons prescrites sous la rubrique **MODE D'EMPLOI.**

Ce produit causera des dommages aux plantes à feuilles larges à proximité de la zone traitée. Si le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel à compression mécanique, ne pas diriger le jet vers les plantes ornementales ou les jardins, ou laisser la dérive de pulvérisation atteindre de telles cultures. Ne pas asperger les racines nues des arbres ou des plantes ornementales.

Lessivage: L'utilisation de ce produit chimique peut entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où le sol est perméable (p. ex. sol sableux) ou la nappe phréatique peu profonde.

Ruissellement: Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Ne pas appliquer ce produit si l'on prévoit de fortes pluies. La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être atténuée si l'on laisse une bande de végétation non traitée entre le site traité et la rive du plan d'eau concerné. Pour prévenir le ruissellement, éviter de pulvériser sur les allées, les trottoirs ou toute autre surface revêtue. Ne pas irriguer dans les 24 heures suivants l'application.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Gestion de la résistance à l'herbicide 2,4-D Ester 700, herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide 2,4-D Ester 700 et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides: Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide 2,4-D ESTER 700 ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ. Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis. Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique. Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance. Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées. Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à lutte intégrée contre les mauvaises herbes. Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Albaugh LLC. à 1-800-247-8013.

ALLEZ À LA SECTION 15

SECTION 15 - MÉLANGE ET APPLICATION

- 1 Remplir à moitié le réservoir d'eau. Commencer à agiter.
- 2 Ajouter l'herbicide 2,4-D Ester 700.
- 3 Lorsque les mélanges sont utilisés, référez-vous à l'étiquette du produit d'association pour les directives sur le mélange.
- 4 Finir de remplir le réservoir.
- 5 Utilisez 50-200 L/ha d'eau pour l'application terrestre, à moins d'indications particulières sur les étiquettes des produits d'association.
- 6 Ne pas dépasser 275 kPa de pression pour l'application terrestre.
- 7 **SYSTÈME DE TRANSFERT: POUR LES CONTENANTS DE PLUS DE 20 L:** Utiliser un système de transfert qui évite de verser à l'air libre le concentré liquide lors du transvasement de ces contenants dans le réservoir employé pour la pulvérisation.

NE PAS appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, réservoirs, fossés, milieux humides, habitats estuariens ou marins.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation et en eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole: NE PAS appliquer durant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser ce produit en gouttelettes de diamètre inférieur à celui de la taille grossière telle que définie dans la classification de

l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe de pulvérisation ne doit pas être à plus de 60 cm au-dessus des cultures ou du sol.

Pulvérisation par voie aérienne: NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer ce produit lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer en gouttelettes de diamètre inférieur à celui des gouttelettes de taille grossière telle que définie dans la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE).

Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette.

Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés. Il est interdit de recourir à des signaleurs humains.

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité Fédéral, Provincial et Territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides* doivent être présentes. Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire:

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter une combinaison de travail par-dessus une chemise à manches longues, un pantalon, des gants résistant aux produits chimiques et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations.

Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Pour les applications sur les emprises, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requises. Toutefois, il faut avoir recours aux meilleures stratégies d'application qui soient en termes de réduction de la dérive hors site, ce qui suppose notamment la prise en considération des conditions météorologiques (p. ex. la direction du vent, la faible vitesse du vent) et du matériel de pulvérisation utilisé (p. ex. gouttelettes de taille grossière, hauteur minimale au-dessus du couvert végétal). Les personnes qui appliquent le produit doivent cependant respecter les zones tampons prescrites pour la protection des habitats aquatiques sensibles. En ce qui concerne l'utilisation de l'herbicide à des fins de préparation d'un site et de dégagement des conifères, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres ne sont pas requises.

Zones tampons destinées à protéger les habitats aquatiques et terrestres sensibles

Aucune zone tampon n'est requise lorsque les méthodes et équipements de pulvérisation suivants sont employés : pulvérisateur manuel à compression mécanique ou à dos et traitement localisé.

Les plans d'eau saisonniers doivent être protégés par une zone tampon s'ils contiennent de l'eau lors du traitement. Les plans d'eau qui ne se remplissent pas chaque année n'ont pas à être protégés par une zone tampon.

AVANT TOUTE APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE SUR UN ESPACE

FORESTIER, veuillez consulter les plus récentes cartes topographiques approuvées par les autorités provinciales pour le secteur à traiter (échelle 1:50 000), ou toute autre source de renseignements à jour (p. ex. les systèmes GPS), ceci afin de recenser les habitats aquatiques sensibles.

Parmi les habitats aquatiques sensibles figurent :

- a) les cours d'eau et les plans d'eau, y compris les bassins de retenue, les étangs de castors et les étangs tourbeux, qui figurent sur les cartes ou dans le système GPS;
- b) les cours d'eau et les plans d'eau qui ne figurent pas sur les cartes ou dans le système GPS, mais qui sont visibles des airs.

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans les tableaux ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval de l'habitat terrestre sensible (tel que prairie, forêt, brisevent, terre à bois, haie, zone riveraine et zone arbustive), de l'habitat d'eau douce sensible (tel que lac, rivière, bourbier, étang, fondrière des Prairies, ruisseau, marais, cour d'eau, réservoir et milieu humide) ainsi que de l'habitat estuarien ou marin sensible.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (en mètres) nécessaires à la protection des :				
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de:		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de:		Habitats terrestres
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m	
Pulvérisateur agricole*	Utilisations sur les surfaces gazonnées – Fermes de Gazon, Terrains de Golf (allées et herbes longues seulement)	1	0	1	0	1
	Cultures de grande production**	1	1	1	1	1
	Jachères, chaume de cultures, pâturages, grands pâturages libres, terrains non broutés / non cultivés (y compris les bords de chemin, les emprises*** et	1	1	1	1	2

	l'utilisation à des fins de débroussaillage)							
Voie aérienne	Cultures de grande production**	Voilure fixe	10	0	1	0	45	
		Voilure tournante	10	0	1	0	40	
	Jachères, chaume de cultures, pâturages, grands pâturages libres	Voilure fixe	15	0	1	0	60	
		Voilure tournante	15	0	1	0	50	
	Terres non agricoles (y compris les emprises***, et l'utilisation à des fins de débroussaillage)	3.4 L/ha (2.24 kg a.e./ ha)	Voilure fixe	70	0	1	0	150
			Voilure tournante	35	0	1	0	80
		6.8 L/ha (4.48 kg a.e./ ha)	Voilure fixe	125	1	15	1	225
			Voilure tournante	50	1	5	1	100
	Forêt (Dégagement des conifères et préparation du site en forêt)	3.6 L/ha (2.4 kg a.e./ ha)	Voilure fixe	175	0	1	0	NR
			Voilure tournante	95	0	1	0	NR
		4.7 L/ha (3.1 kg a.e./ ha)	Voilure fixe	225	1	1	0	NR
			Voilure tournante	125	1	1	0	NR
		6.8 L/ha (4.48 kg a.e./ ha)	Voilure fixe	350	1	20	1	NR
			Voilure tournante	175	1	10	1	NR

* Dans le cas du pulvérisateur agricole, on peut réduire la zone tampon en utilisant des écrans protecteurs.

Lorsqu'on utilise une rampe de pulvérisation munie d'un écran qui s'étend sur toute sa longueur et jusqu'au couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 70 %. Lorsqu'on utilise une rampe dont les buses sont munies d'écrans coniques fixés à moins de 30 cm au-dessus du couvert végétal, la taille de la zone tampon est réduite de 30 %.

** Cultures de grande production suivantes: céréales (blé de printemps, orge, seigle, blé d'hiver, seigle d'automne), maïs cultivé, et graminées, cultures fourragères et production de semence.

*** Pour les applications sur les emprises, les zones tampons servant à protéger les habitats terrestres sensibles ne sont pas requises. Lorsqu'on emploie un mélange en cuve, il faut prendre connaissance de l'étiquette des autres produits entrant dans le mélange, et respecter la zone tampon la plus vaste parmi celles exigées pour ces produits (restriction la plus sévère).

ALLEZ À LA SECTION 16

SECTION 16 - PREMIERS SOINS

1 En cas d'empoisonnement, faire appel au médecin ou un centre anti-poison IMMÉDIATEMENT.

2 **En cas de contact avec la peau ou les vêtements**, enlever tous les vêtements

contaminés. Rincer IMMÉDIATEMENT la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

3 **En cas de contact avec les yeux**, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

4 **En cas d'ingestion**, appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

5 **En cas d'inhalation**, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

6 Emporter le contenant, l'étiquette, ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

ALLEZ À LA SECTION 17

SECTION 17 - RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Il n'existe aucun antidote spécifique. Traitez et surveillez les symptômes de toute intoxication systémique et donner des soins de soutien. Contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut entraîner une pneumonie par aspiration. Ne pas provoquer le vomissement. Ce produit peut causer une légère irritation des yeux. La surexposition au 2,4-D peut entraîner une toux, une sensation de brûlure, des étourdissements et une perte temporaire de coordination musculaire. D'autres effets possibles de surexposition sont la fatigue, la faiblesse musculaire et la nausée.

ALLEZ À LA SECTION 18

SECTION 18 - RINÇAGE ET ÉLIMINATION

Pour contenants recyclables : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant: 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. 2. Rendre le contenant inutilisable. S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. **Pour contenants retournables** : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). **Pour contenants retournables ou remplissables** : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.